



Montreuil, le 15 juillet 2024

Madame la Ministre,

Le peuple français s'est exprimé les 30 juin et 7 juillet 2024, et il a infligé une sévère défaite à votre gouvernement. Avec au mieux 168 députés (29 % de la représentation nationale), le gouvernement sortant ne dispose plus de la légitimité nécessaire pour continuer à exercer le pouvoir comme si de rien n'était. L'interprétation du Président de la République qui affirme dans une curieuse lettre : « *D'ici là le gouvernement actuel continuera d'exercer ses responsabilités puis [sic!] sera en charge des affaires courantes* » est contestée par plusieurs constitutionnalistes qui enseignent dans nos universités. Cette arrogance ne peut qu'alimenter la colère de nos concitoyens, ce qui est d'autant plus irresponsable que cette colère s'exprime de plus en plus par un vote pour l'extrême droite.

A contrario, les représentants du personnel au CSA MESR, élus par les 280 000 agents du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sont pleinement légitimes. C'est à ce titre que les représentants de la FERC CGT vous demandent d'arrêter immédiatement les réformes en cours, en particulier celles concernant « l'acte II de l'autonomie » et la formation des enseignants.

Nous vous demandons également de surseoir aux réunions des instances que vous présidez, instances représentatives du personnel, CNESER, etc. jusqu'à la nomination du nouveau gouvernement, puisque vous ne disposez plus de l'onction démocratique.

Dans ce contexte, et par respect pour nos électeurs, nous ne nous rendrons pas au CSA MESR convoqué le 16 juillet 2024.

Veillez croire, Madame la Ministre, en notre indéfectible attachement au service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et recevez nos salutations syndicales,

Les élus FERC CGT au CSA MESR